

SECTION SPORTIVE HANDBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE

COLLEGE



ANNEE 2026 – 2027

Ce dossier doit être complété et déposé avec les photocopies des pièces suivantes :

- ☐ Photocopie des bulletins de l'année en cours
- ☐ Photocopie de la licence de Handball
- ☐ Certificat Médical d'aptitude au Sport

Candidature pour la classe de : ☐ 6^{ème} / ☐ 5^{ème} / ☐ 4^{ème} / ☐ 3^{ème}

Régime : ☐ Interne ☐ Demi Pensionnaire ☐ Externe

Le choix de langue LV1 Anglais et LV2 Espagnol est obligatoire

LV1 :**Anglais** LV2 : ...**Espagnol**.....

Nom :

Prénom :

Adresse mail RESPONSABLE 1 :

Adresse mail RESPONSABLE 2 :

1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Sportive »

La finalité de ce projet est d'alimenter les équipes de haut-niveau de notre territoire gardois en joueurs et joueuses de qualités. Pour cela nous avons réuni les meilleurs partenaires locaux pour la mise en œuvre de ce projet : les deux clubs professionnels avec USAM Nîmes Gard (Masculin/Féminin) et Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée (Féminin), le Comité du Gard de Handball et l'Institut Emmanuel d'Alzon qui sera le partenaire structurel.

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

Permettre aux élèves de cette section :

- D'augmenter le temps de pratique sportive
- De permettre la construction d'un double projet (scolaire et sportif).
- De participer aux compétitions scolaire (UGSEL et UNSS)
- De rendre le jeune sportif acteur de son parcours (autonomie, confiance en soi...)

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

L'équipe pédagogique que représente, M. Lachaud (Directeur de l'établissement), M. Dufour (Directeur adjoint du Lycée), Mme Noguera (Directrice adjointe du collège), et Mme Suta (Professeur EPS), sont en accord avec le projet et mettent tout en œuvre pour faire fonctionner la structure. Afin de permettre un aménagement horaire et des entraînements adaptés, les élèves du parcours « Section Sportive » suivent un parcours classique dans la mise en œuvre de leur projet scolaire.

Le parcours en section sportive, propose une seule option linguistique qui est :

- LV1 Anglais
- LV2 Espagnol

L'hébergement :

L'établissement propose plusieurs régimes de fonctionnement :

- Pensionnaire de l'internat
- ½ Pensionnaire
- Externe

*Attention, le régime choisi par la famille ne doit pas mettre en péril le fonctionnement et la qualité d'entraînement du sportif.

3. ASPECTS FINANCIERS

Pour les divers frais de scolarité, de restauration ou d'internat, merci de vous référencer auprès de la fiche tarifaire de l'établissement d'Alzon.

Pour les participants à la section sportive une remise est attribuée :

- Moins 20 % sur les frais d'internat
- Moins 50 % sur la participation des familles
- Moins 15% sur les débours et frais divers

4. RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue des tests, une commission réunissant les responsables scolaires, le professeur d'EPS (responsable de la section) et les divers intervenants techniques et sportifs débattront sur différents aspects qui sont :

1. LE VOLET SCOLAIRE :

- Les bulletins scolaires de l'année en cours
- L'avis du professeur principal
- L'avis du professeur EPS

2. LE VOLET SPORTIF :

- Avis de la Commission Technique
- Une photocopie de la licence de l'année N
- Avis de l'entraîneur du club

3. LE VOLET MEDICAL :

- Un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).



DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE

Seul les dossiers papier seront pris en compte

Attention : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !!

MODALITES :

Clôture des inscriptions le : lundi 4 mai 2026

JOURNEE DE SELECTION LE **MECREDI 20 MAI 2026
À L'INSTITUT EMMANUEL D'ALZON**

Pour cela chaque dossier de candidature sera étudiée sur plusieurs critères :

- Le scolaire
- Les appréciations et le comportement du candidat
- Le parcours sportif

Les modes d'évaluation :

- Une sélection sur dossier scolaire.
- Des épreuves physiques ainsi que des matchs d'évaluations.

**L'INSCRIPTION À LA « SECTION HANDBALL » EST UN ACTE VOLONTAIRE QUI DOIT
ÊTRE MUREMENT RÉFLÉCHI.**

1. FICHE DE CANDIDATURE

NOM : Prénom :
Date de naissance :/...../..... à
Tél ELEVE :
E-mail ELEVE :@.....
Responsable légal 1 :
Nom : Prénom :
Adresse Responsable 1 :
Code Postal : Ville :
Tél :
Email :@.....
Responsable légal 2 :
Nom : Prénom :
Adresse Responsable 2 :
Code Postal : Ville :
Tél :
Email :@.....

Le dossier est à renvoyer COMPLET par voie postale à l'adresse suivant :

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
Secrétariat COLLEGE NIMES
Section Sportive Handball
11 rue Sainte-Perpétue
30000 Nîmes

2. Renseignements Club et Scolaire

Club : Niveau de jeu :
Poste(s) de jeu : Nombre d'années de pratique en club :
Nom de l'entraîneur : Nombre d'entraînements par semaine :
Tél : E-mail :@.....

Avis de l'entraîneur :
.....
.....
.....
.....

Scolaire :

Établissement scolaire fréquenté (adresse) :
.....
.....

Avis du Professeur Principal :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature du Professeur Principal :

Signature des parents ou responsables légaux :

3.FICHE MEDICALE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Latéralité :

Remarques :
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : (opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, traitement en cours ...)

.....
.....
.....

Remarques :

.....
.....

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

À rédiger par un médecin.

Je soussigné, Docteur..... certifie avoir examiné
ce jour Mr, Mlle et n'avoir décelé aucune
contre-indication médicale à la pratique du Handball dans la structure d'entraînement
précitée et **mis en évidence aucune restriction à la charge de travail.**

Date

Signature et cachet :

EMPLOIS DU TEMPS - SECTION SPORTIVE

COLLÈGE FILLE :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h					
13h	REPAS	Athlétisme / Vitesse 12h-13h		REPAS	
14h	Entraînement 13h-14h	REPAS		Entraînement 13h-14h	

Plateau extérieur

Gymnase D'Alzon

COLLÈGE GARÇON :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h					
13h	Entraînement 12h-13h	REPAS		Entraînement 12h-13h	
14h	REPAS	Athlétisme / Vitesse 13h-14h		REPAS	

Plateau extérieur

Gymnase D'Alzon

- Des changements d'horaires et de lieux d'entraînement peuvent avoir lieu en début d'année pour optimiser l'organisation de la section sportive.
- Il faut prendre en compte que le temps méridien ressemble à un sprint pour nos joueuses et joueurs de la section sportive. En 2h, ils doivent manger, se changer, s'entraîner et remettre une tenue réglementaire (pas de jogging, short et maillot d'entraînement) pour retourner en classe. (A noter, les élèves ne pourront pas se doucher, l'établissement ne possède pas les installations permettant à tous les élèves qui pratiquent une activité sportive durant le temps méridien de se doucher avant de retourner en classe)

LICENCE CLUB SAISON 2026 - 2027

L'institut Emmanuel d'Alzon, le Comité du Gard de handball, les clubs de l'USAM Nîmes Gard et du Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée se sont unis pour dynamiser et renforcer la formation sur notre territoire.

Dans ce sens, il est obligatoire d'être licencié dans un Club Gardois !

Depuis sa création, voici les clubs de handball gardois qui ont représentés la Section Sportive Handball :

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------|
| - USAM Nîmes Gard | - Bouillargues HNM | - Hb Bagnols GR |
| - Costière HB | - CS Marguerittes | - HBC Sommières |
| - CS Cheminots Nîmois | - AO la Gardonnenque | - Vergèze HB |
| - GH Aramon-Rochefort | - UH Tarascon-Beaucaire | - HP Le Vigan |
| - HBC St-Gilles | - SCH Générac | - SC Vaunage |
| - CO Bellegarde | | |

IMPORTANT !

Une admission au sein de la section sportive n'est pas synonyme d'une inscription dans les 2 clubs partenaires de la section sportive :

- USAM Nîmes Gard.
- Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée.

Les admis à la section sportive sont libres de rester dans leur club gardois d'origine ou d'en changer.

Pour les admis venant d'un autre département, c'est à la responsabilité de la famille de réaliser les démarches pour s'inscrire dans le club gardois de leur choix.

CHARTRE DE COMPORTEMENT

SECTION SPORTIVE ANNEE 2026 - 2027

Pendant l'année scolaire, les devoirs peuvent se décliner par rapport à deux axes :

Le comportement

- **Envers soi-même :**

Je m'engage à :

- Entretenir une hygiène de vie saine : alimentation, sommeil, propreté personnelle.
- Accepter mes échecs / être motivé / chercher à m'améliorer, à me transformer.
- Respecter le règlement intérieur de l'institut Emmanuel d'Alzon (et de l'internat).
- Respecter le règlement de la section Sportive.

- **Envers l'encadrement scolaire, sportif et envers les partenaires, adversaires et officiels :**

Je m'engage à :

- Respecter tous les adultes de la communauté éducative (Agents techniques, professeurs, Entraîneurs, ...).
- Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînements.
- Avertir systématiquement mes professeurs, entraîneurs, et la vie scolaire en cas d'absence.
- Accepter les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs et entraîneurs.
- A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.
- Me comporter de façon correcte et respectueuse envers mes partenaires et mes adversaires, faire preuve de fair-play en toutes occasions
- Être exemplaire, tolérant et généreux

Être maître de moi en toutes circonstances

- Être loyal dans le sport et dans la vie de tous les jours
- Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraïdant
- Accepter les décisions prises par les officiels, le respect des règles et de ceux qui officient.

Rappel particulier du Règlement Intérieur :

Tous **les actes** d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et d'une manière générale, tous les actes **qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de tout membre de la communauté scolaire ou de la section sportive ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.**

Tous **les actes sur les réseaux sociaux portant atteinte à l'image de l'Institut Emmanuel d'Alzon, de la section sportive et des partenaires (clubs et comité) ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.**

▪ Envers le matériel.

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, ballons, chasubles...)
- Respecter les installations (gymnase, vestiaire, internat, transport...)

L'investissement

Je m'engage à :

- Assister à tous les entraînements qui se déroulent dans le cadre de la section sportive.
- A m'investir pleinement dans mon travail scolaire afin d'obtenir les meilleurs résultats.
- M'engager pleinement d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif à l'entraînement et en compétition.
- A participer aux différentes compétitions dans le cadre de l'UGSEL et UNSS.
- A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.

Je prends connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises.

*Je soussigné(e).....
Certifie avoir bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2026-2027.*

L'élève : Les Parents ou responsable légal :

Signature :

Signature :